

## Système de protection, de sécurité et de repérage

# Le marquage antivol se distingue et les «repéreurs» sont de plus en plus vigilants

STÉPHANE QUESNEL

Que ce soit pour la revente, pour l'utilisation ou l'objet d'une simple fraude, quelque 40 000 véhicules routiers sont déclarés «volés» chaque année au Québec, depuis les 17 dernières années. La bonne nouvelle dans ce constat -- si l'on peut s'exprimer ainsi -- réside dans la stabilité du nombre de demandes d'indemnités, malgré le nombre toujours croissant du parc de véhicules immatriculés. Cette stabilité est sûrement attribuable, en bonne partie, aux systèmes de protection, de plus en plus nombreux, installés sur les nouveaux véhicules routiers.

### Efforts des constructeurs

En effet, certains constructeurs prémunissent leurs véhicules contre le vol en installant un système d'alarme, en marquant un nombre de pièces, en installant un système de repérage, comme OnStar, ou un système d'immobilisation électronique du véhicule. Volkswagen, qui occupe le troisième et le huitième rang des véhicules les plus volés sur le territoire de la CUM en 2001 avec les Jetta et Golf, offre des véhicules triplement protégés comportant un système d'alarme, l'immobilisation électronique ainsi que 25 pièces marquées. Land Rover et Volvo font un bon effort pour contrer le fléau en installant un système d'alarme et d'immobilisation électronique sur tous leurs véhicules. Les autres constructeurs qui équipent, dès le départ, tous leurs véhicules de systèmes d'immobilisation électronique sont BMW, GM, Honda et Mercedes-Benz. Ce dernier comme Nissan, fait graver certaines pièces. Tous les constructeurs offrent des dispositifs de protection en option, à l'exception de Subaru et Suzuki.

### Efficacité des systèmes de protection

Les Éditions Protégez-Vous, en collaboration avec le Groupement des assureurs automobiles, publiait en avril dernier le supplément « Choisir un antivol », dans lequel on a évalué quelques types de systèmes. Le marquage antivol de Sherlock a été jugé le plus efficace contre les vols en réseaux qui représentent 45 % des infractions, selon le GAA. Le marquage intensif d'une cinquantaine de pièces au jet de sable et au burinage, les données accessibles aux policiers et aux assureurs, la codification du véhicule pour bien identifier le propriétaire et les autocollants apposés sur les glaces décourageraient davantage les voleurs

professionnels. Ce service coûte 200 \$. En pleine expansion, ce service sera bientôt offert dans 600 points de vente au Québec dont certains concessionnaires, détaillants spécialisés et vitrines d'autos. Évidemment, il n'empêchera toutefois pas le voleur qui ne veut qu'utiliser le véhicule d'arriver à ses fins.

Quant à l'immobilisation électronique, on juge ce moyen surtout efficace contre les balades en voiture (joyrides), qui représentent 40 % des vols. Les marques Autowatch et Magtec offrent trois coupe-circuits pour arrêter les voleurs, et ces systèmes d'environ 350 \$ sont approuvés par le Centre d'information sur les véhicules du Canada (CIVC). Les autres marques courantes répertoriées sont Autostart, Carbine, DOC, Clifford, Duro, Powerstart, Prestige, Pro-TG, Pursuit, SPAV, Tiger, Viper.

Les systèmes d'alarme vendus en moyenne à 250 \$ ont été évalués, quant à eux, comme peu efficaces contre les vols en réseaux, mais efficaces contre les vols d'utilisation temporaire d'opportunistes. Les dispositifs de blocage mécanique du volant présentent d'ailleurs la même efficacité. Les Club, De Vice, KlickKity, Twin Hooks et Sentinel se détaillent entre 20 \$ et 80 \$, mais demandent du temps à chaque utilisation du véhicule et finissent souvent dans le coffre!

### Repérer sur le champ

Tous les systèmes précédents ont une chose en commun. Ils sont inefficaces en ce qui a trait à la récupération du véhicule après le vol. C'est pourquoi certains assureurs exigent, pour certains véhicules ou certains propriétaires, que les véhicules soient équipés d'un système de repérage. À ce jour, on connaissait deux entreprises au Québec spécialisées dans ces équipements sophistiqués, soit Boomerang et Vigil. Le plus populaire, Boomerang, repère les véhicules à partir d'une tour cellulaire. Il coûte 290 \$ à l'installation, plus 10 \$ de frais mensuels. Le Boomerang2, qui détecte automatiquement le vol de la voiture, quant à lui, coûte 450 \$ à l'installation, plus 13 \$ de frais mensuels.

Le système Vigil, de son côté, utilise les techniques GPS et cellulaire pour repérer les véhicules disparus. Il en coûte 750 \$ à l'installation, plus 15 \$ (jusqu'à 25 \$, selon l'utilisation) par mois pour le service. Récemment, Yves Tremblay, président de Vigil Technologies et inventeur du logiciel lançait son système en grande pompe lors d'une soirée où il accueillait son partenaire d'affaires,

Protectron, les représentants des assureurs et son distributeur officiel, Le Dr du Pare-brise. À cette occasion, on a démontré le fonctionnement, en direct, du système de repérage. L'interaction par Internet permet de localiser un véhicule sur une carte électronique détaillée et déverrouiller les portières. Tout comme Boomerang2, ce système vous avertira dès qu'un voleur s'en prendra à un véhicule sous votre responsabilité. Un tel système peut également assister le conducteur dans sa navigation routière et lui offre la tranquillité d'esprit puisque l'assistance routière est au bout du doigt.

Comme Vigil, Datacom fait également une percée dans le monde des systèmes de repérage automatique avec le nouveau Mobilus, dont le lancement officiel est prévu pour le 18 juin. Paul-André Savoie, président et chef de la direction de Datacom, qui avait lancé Boomerang il y a sept ans, lance maintenant un produit de haute efficacité. Baptisé Mobilus, le nouveau système utilise aussi la technique de positionnement par satellite (GPS) et la technique cellulaire pour le transfert des données... qui se retrouvent, d'un simple clic, sur Internet.

Sensiblement comme Vigil, le système vendu 550 \$ plus des frais mensuels variant de 9,95 \$ à 19,95 \$ voit à tout. Il prévient et détecte le vol des véhicules en temps réel. Il communique instantanément les délits de vol aux services de police et il agit comme un radar dans les opérations de repérage des véhicules volés. En moins d'une heure, 95 % d'entre eux seraient retracés. Mobilus offre aussi des services de télédéverrouillage de portes, de démarrage à distance et de gardien virtuel. Cette dernière fonction vous permet de recevoir un message d'alerte lorsque votre véhicule, emprunté en douce par votre ado par exemple, parcourt plus de 200 mètres sans votre autorisation.

L'avantage majeur de ces systèmes de dernière génération est certainement l'intervention immédiate des services de police, ce qui maximise les chances que les véhicules dérobés soient retrouvés rapidement, sans trop de dommages. Une fonctionnalité coupe-carburant existe aussi pour immobiliser les véhicules volés et éviter des poursuites policières dangereuses.

La facture de 263 millions de dollars assumée par les assureurs en 2000 est refilée aux assurés et représente 10 % de la prime. Serait-il redondant de répéter qu'il vaut mieux prévenir?